



---

CAP 2020

---

PLAN STRATEGIQUE DE L'UDAF DE L'ESSONNE

2017 | 2020

Le plan stratégique est la feuille de route que se donne une organisation pour réaliser sa vision à moyen et à long terme. Cette démarche va plus loin que la simple planification, puisqu'elle oblige l'organisation à examiner ses contextes interne et externe, à considérer les attentes et besoins de l'ensemble de ses parties prenantes, à faire des projections dans l'avenir et à déterminer les stratégies lui permettant de concrétiser sa mission et sa vision.

C'est pourquoi, depuis 2003 les administrateurs et l'équipe d'encadrement de l'Udaf de l'Essonne s'adonnent tous les trois ans à cet exercice de réflexion et de projection qu'est la conception du plan stratégique. Pour fixer le cap vers 2020, les membres de la délégation unique du personnel ont activement contribué aux travaux. Cette démarche conjointe entre administrateurs et salariés permet de garantir la pluralité et la représentativité des points de vue, pour aboutir à une vision d'avenir partagée par l'ensemble des acteurs de l'Udaf.

Ce plan, intitulé « Cap 2020 » donne non seulement des orientations pour les quatre années à venir mais ambitionne aussi d'apporter de la cohérence aux actions menées par les différentes composantes de l'Udaf de l'Essonne et de guider la conception des projets des différents services.

Cela se traduira concrètement sous forme de plans d'actions, régulièrement suivis, dont les avancées seront partagées avec les administrateurs, les collaborateurs, les associations adhérentes, les bénéficiaires des services et les partenaires de l'Udaf.

Le conseil d'administration a identifié quatre enjeux à relever :

- | permettre à l'ensemble des acteurs de jouer activement et pleinement leur rôle ;
- | inscrire l'Udaf dans son territoire ;
- | prévenir, anticiper, prévoir ; adapter les services aux besoins des familles ;
- | collaborer, au service de la performance.

Dans la continuité du plan précédent, « CAP 2020 » s'articule autour des notions de « légitimité », « identité », « crédibilité » et « attractivité » et sert de manière transversale les ambitions de l'association.

# LES FONDEMENTS DE L'UDAF DE L'ESSONNE

---

L'Udaf de l'Essonne revendique cinq valeurs clés de voûte de son action.

Institution ouverte à l'ensemble des familles du département, l'Udaf agit au quotidien dans « *LE RESPECT DES PERSONNES ET DES DIFFERENCES* ». Elle s'adresse à tous, quelles que soient l'origine, les convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

Interlocuteur des pouvoirs publics sur les questions familiales et sociales, l'Udaf fonde en toute « *INDEPENDANCE* » chacune de ses prises de position.

Dans un souci constant de défendre la liberté d'action et d'association, elle est constituée de plus de 60 associations représentant la diversité des familles.

Le fonctionnement associatif de l'Udaf de l'Essonne reposant sur « *LA SOLIDARITE ET LA GENEROSITE* », elle s'implique au quotidien aux côtés des familles et des personnes vulnérables.

Dans l'exercice des missions qui lui sont confiées, l'Udaf de l'Essonne agit avec « *RESPONSABILITE ET PROFESSIONNALISME* ».

Son « *ENGAGEMENT ET SON SENS DU SERVICE* » auprès de toutes les personnes, familles, associations et autres structures qui comptent sur elle, en font un acteur majeur de l'action familiale et sociale départementale.

# ACCOMPAGNER LA REVOLUTION NUMERIQUE

---

Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) modifie profondément les rapports sociaux. L'apparition de sites de réseaux sociaux sur Internet donne une nouvelle dimension de la vie sociale, aux modalités d'échange entre les êtres et avec les institutions.

Sous l'effet d'une révolution technologique considérable, le monde a profondément changé, l'économie, bien sûr, mais aussi les conditions de travail, le rapport au temps, à soi et à l'autre. Et c'est une société entièrement nouvelle qui se met en place sous nos yeux où la communication n'est plus verticale mais horizontale.

C'est au travers des NTIC que l'économie collaborative se développe sous de nouvelles formes. Elle vise à produire de la valeur en commun et qui repose sur de nouvelles formes d'organisation du travail. Elle s'appuie, comme nous l'avons vu, sur une organisation plus horizontale que verticale, la mutualisation des biens, des espaces et des outils (l'usage plutôt que la possession), l'organisation des citoyens en « réseau » ou en communautés et généralement l'intermédiation par des plateformes internet.

L'Udaf de l'Essonne en tant que tête de réseau, mais aussi en sa qualité de gestionnaire de services sociaux se doit d'appréhender cette révolution numérique.

En qualité d'union, elle devra amorcer ce virage en proposant aux associations familiales des outils collaboratifs permettant de créer de nouveaux liens entre elles et avec leurs adhérents. Elle encouragera aussi les militants et les professionnels à conjuguer leurs actions dans la complémentarité.

Comme représentante familiale, l'Udaf doit encourager et promouvoir une appropriation responsable et avertie des outils numériques par les familles de l'Essonne, les amenant à tisser de nouveaux liens sociaux.

En tant que gestionnaire de services, l'Udaf s'attachera à accompagner les usagers dans ces évolutions pour leur permettre d'intégrer cette nouvelle société. Elle participera ainsi à la lutte contre les exclusions, sous toutes leurs formes.

## MOTS CLES :

REVOLUTION, NUMERIQUE, LIEN, COMMUNICATION, TECHNIQUE, RESEAU, INTERNET, PLATEFORME, COLLABORATION, EVOLUTION, SOCIETE, LIEN SOCIAL, CITOYENNETE.

# GARANTIR UNE ETHIQUE DE L'INTERVENTION

---

L'Udaf, en tant qu'institution, fonde son action grâce à la pluralité des idéologies fondatrices des associations familiales qui la composent ; sur la diversité des structures familiales ; sur la nécessité de donner un avis éclairé et objectif sur les besoins des familles.

L'Udaf, en tant que gestionnaire de services sociaux, fait face à la vulnérabilité des populations accueillies donnant à chaque décision un poids et une portée particulière ; à la nécessaire articulation entre les dimensions individuelle et collective du travail d'accompagnement.

L'Udaf de l'Essonne, union d'associations, défenseuse des intérêts des familles et gestionnaire de service, doit donc se doter d'un corpus éthique.

L'éthique est en effet une réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées.

Voisine de la morale mais aussi de la déontologie, l'éthique ne donne cependant pas de réponse visant à l'universalité ; elle ne forme pas des principes mais plutôt met en question la façon donc ces derniers sont actualisés ou réactualisés dans les situations rencontrées.

C'est pourquoi, la nature même de nos cœurs de métiers suppose de fonder nos actions sur une véritable éthique de l'intervention.

L'Udaf est donc en prise avec les transformations de la société qui confrontent en permanence l'éthique des individus et celle du collectif.

Il en découle que formaliser un espace de réflexion éthique répond à la nécessité de consolider ou de rétablir ce questionnement au quotidien, dès lors que les acteurs constatent qu'elle est affaiblie ou mise en danger.

Il s'agira dans notre contexte, de recourir à l'éthique pour interroger le sens de notre action.

## MOTS CLES :

DIVERSITE, PLURALITE, PERSONNEL, COLLECTIF, VULNERABILITE, PLURALITE, DIVERSITE, ECLAIRAGE, OBJECTIVITE, PORTEE, RESPONSABILITE, REFLEXION, PRINCIPE, CONFRONTATION, ACTION, DEONTOLOGIE.

# FAIRE DE L'UDAF, ENTREPRISE ASSOCIATIVE, UNE ORGANISATION SOCIALEMENT RESPONSABLE

---

Parce que l'impact des décisions de l'Udaf de l'Essonne engage sa responsabilité vis-à-vis de de ses interlocuteurs (administrateurs, collaborateurs, associations, personnes accompagnées, bénévoles, partenaires) l'organisation se doit d'adopter, à leur égard, un comportement exemplaire et transparent. Elle forme l'ambition d'inscrire son fonctionnement dans une logique de responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

En pratique, la mise en œuvre d'une telle démarche à l'Udaf de l'Essonne, consistera à faire interagir ses parties prenantes internes et externes en prenant en compte et en considération leurs attentes et leurs réalités.

Les notions de diversité, de lutte contre les discriminations, d'intégration des personnes en situation de handicap, de laïcité, d'inclusion des personnes accompagnées dans la gouvernance de l'association, de parentalité ou encore de prise en compte des enjeux environnementaux, tant à l'égard de ses collaborateurs que de ses interlocuteurs devront, de manière transversale, se déployer dans l'ensemble de ses activités.

Cela supposera une nouvelle appréhension du management des ressources humaines et des projets.

Cela nécessitera aussi d'inventer de nouvelles mises en relation entre bénévoles, collaborateurs, personnes accompagnées, familles, partenaires.

## MOTS CLES :

DIVERSITE, DISCRIMINATIONS, HANDICAP, DECONNEXION, MANAGEMENT, COLLABORATEURS, ADMINISTRATEURS, ASSOCIATIONS, BENEVOLES, LAÏCITE, PERSONNE ACCOMPAGNEE, GOUVERNANCE, DEVELOPPEMENT DURABLE, EPANOUISSEMENT.

# ÉVALUER ET MESURER POUR INSCRIRE LA PERFORMANCE DANS NOTRE MODELE ASSOCIATIF

---

Afin de répondre aux besoins des familles, identifiés sur son territoire, le conseil d'administration de l'Udaf l'a doté, depuis maintenant 50 ans, de services d'accompagnement.

L'accompagnement par près de 120 collaborateurs, de 2 500 foyers essonniers, donne à l'Udaf de l'Essonne une responsabilité particulière. C'est pourquoi, elle s'est interrogée sur la notion de performance, pensée comme un moyen de rendre efficient le service rendu tout en valorisant ses ressources humaines. Dans la continuité du plan stratégique 2013-2017, la logique de performance devra progresser non seulement dans la culture de notre association mais aussi dans la mesure que nous en faisons.

Si l'amélioration continue, la culture de l'évaluation, la satisfaction des parties prenantes sont déjà au cœur de nos pratiques, nous devons aller plus loin et ne pas nous limiter à une dimension exclusivement comptable ou financière.

Dès lors, si mesurer notre performance est un impératif, nous devons définir ce qui fait la « valeur » de nos interventions sur les dispositifs que nous mettons en œuvre et la signification de leur « coût ».

Aussi il s'agira de concevoir des indicateurs mettant en perspective l'objet de l'évaluation, la mesure effectuée et l'objectif poursuivi.

Pour cela nous devons caractériser notre vision de la performance dans notre contexte spécifique.

Il pourra s'agir de mesurer nos résultats en termes d'accomplissements, d'atteintes des objectifs fixés et de réalisation de nos missions mais aussi d'entendre la performance comme un ensemble de moyens à mettre en œuvre préalablement, pour parvenir à la satisfaction des parties prenantes. Il sera dans le même temps question de déterminer en amont les moyens à affecter à nos interventions pour les réaliser.

## MOTS CLÉS :

LOGIQUE, VALEUR, COUT, PERFORMANCE, INDICATEURS, OBJECTIF, ATTEINTE, RESULTAT, MOYEN, PARTIES PRENANTES, SATISFACTION, AMELIORATION.